FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit Dry Chain Lube Pas disponible Autres moyens d'identification

Utilisation professionnelle seulement Usage recommandé

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e). Whistler Performance Lubricants Inc. **Fabricant**

8336 Needles Dr Whistler, BC V8E 0G1

Courrier électronique : info@wplbike.com L'adresse web: www.wplbike.com

Téléphone 604-907-3147

Numéro de téléphone d'urgence: 613-996-6666 (Canutec)

Voir ci-dessus **Fournisseur**

2. Identification des risques

Liquides inflammables Catégorie 2 Dangers physiques Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Dangers pour la santé

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Dangers environnementaux Non classé.

Risques défini pour SIMDUT 2015

Éléments d'étiquetage

Non classé



Mention d'avertissement

Mention de danger Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Irritation des voies respiratoires de catégorie

Catégorie 3 - effets narcotiques

En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou médecin si vous vous

sentez mal.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Conserver le récipient bien fermé.

Garder sous clef.

Élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

(DSNCA)

Aucuns connus.

#31055 Page: 1 of 11 Date de publication 23-Juillet-2019 SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)

Danner(a) man along (a

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Renseignements supplémentaires

Aucuns connus.

Aucun(e) connu(e).

Aucune.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange			
Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
2-Propanol, 2-méthyl-		75-65-0	0.1-1*
Éthanol		64-17-5	80-100*

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

Inhalation

Ingestion

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au HPR modifié d'avril 2018.

4. Fremiers soms
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air fra
OFNITRE ANTI

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

4 Danielana a dia a

Yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement

immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Lutte contre l'incendie / instructions

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

de la combustion

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux Produits dangereux résultant

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

#31055 Page: 2 of 11 Date de publication 23-Juillet-2019

Liquide et vapeurs très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	303 mg/m3	
,		100 ppm	
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3	
		1000 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

#31055 Page: 3 of 11 Date de publication 23-Juillet-2019

	Туре	Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontari Composants	o. (Contrôle de l'exposition à des aç Type	gents biologiques et chimiques) Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm
Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sui	la qualité du milieu de travail)
Composants	Туре	Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	303 mg/m3
		100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm
ÉTATS-UNIS OSHA Tablea	u Z-1 Limites de contaminants aérie	
Composants	Type	Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	PEL	300 mg/m3
		100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	PEL	1900 mg/m3
		1000 ppm
ÉTATS-UNIS. Valeurs limite	•	
Composants	Туре	Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	MPT	100 ppm
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm
États-Unis. NIOSH : Pocket Composants	Guide to Chemical Hazards (guide o Type	le poche des dangers des produits chimiques). Valeur
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS		, _
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS	LECT	450 mg/m3
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	LECT	450 mg/m3 150 ppm
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)	LECT MPT	5
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)		150 ppm
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0) Éthanol (CAS 64-17-5)		150 ppm 300 mg/m3
75-65-0)	MPT	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm
75-65-0) Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation of débits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale of concentrations atmosphériques sou	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm
75-65-0) Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites strôles d'ingénierie ropriés	MPT MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation of débits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale of concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, r	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau
75-65-0) Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites strôles d'ingénierie ropriés	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation débits de ventilation doivent être ad d'isolement, une ventilation locale o concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable.	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau
Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites etrôles d'ingénierie ropriés sures de protection individue Protection du visage/des	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation of débits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale or concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable.	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau
Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites etrôles d'ingénierie ropriés eures de protection individue Protection du visage/des yeux	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation québits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale or concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable. Elle, telles que les équipements de proter des lunettes de sécurité pour Gants imperméables. Confirmer d'ai	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau rotection individuelle vues de protections latérales.
Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites etrôles d'ingénierie ropriés sures de protection individue Protection du visage/des yeux Protection de la peau Protection des mains Autre	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation québits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale or concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable. Elle, telles que les équipements de proter des lunettes de sécurité pour Gants imperméables. Confirmer d'al Porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme de la confirme de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme d'al porter un vêtement de protection apprendie de la confirme de la confirme d'al porter un vêtement de la confirme d'al porter de la confirme d'al porter d'al porter d'al porter de la confirme d'al porter d'al porter d'al porter d'al port	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau rotection individuelle vues de protections latérales.
Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites etrôles d'ingénierie ropriés eures de protection individue Protection du visage/des yeux Protection de la peau Protection des mains	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation québits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale o concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable. Elle, telles que les équipements de perter des lunettes de sécurité pour Gants imperméables. Confirmer d'al Porter un vêtement de protection apsi les limites d'exposition risquent d'NIOSH.	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau rotection individuelle vues de protections latérales.
Éthanol (CAS 64-17-5) eurs biologiques limites etrôles d'ingénierie ropriés eures de protection individue Protection du visage/des yeux Protection de la peau Protection des mains Autre	MPT Aucune limite d'exposition biologiqu Il faut utiliser une bonne ventilation of débits de ventilation doivent être addisolement, une ventilation locale or concentrations atmosphériques sou d'exposition n'ont pas été établies, racceptable. Elle, telles que les équipements de p Porter des lunettes de sécurité pour Gants imperméables. Confirmer d'ai Porter un vêtement de protection ap Si les limites d'exposition risquent d' NIOSH. Le respirateur devrait être choisi prè professionnel d'une salubrité qualifie	150 ppm 300 mg/m3 100 ppm 1900 mg/m3 1000 ppm e observée pour les ingrédients. générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Le aptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes u d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les s les limites d'exposition recommandées. Si des limites naintenir les concentrations atmosphériques à un niveau rotection individuelle vues de protections latérales.

#31055 Page: 4 of 11

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide **Aspect** État physique Liquide. Liquide **Forme**

Grise / Nuageux. Couleur

Odeur Alcool

Seuil de l'odeur Pas disponible. Pas disponible. Point de fusion et point de Pas disponible. congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible. Densité Pas disponible. Coefficient de partage Pas disponible.

n-octanol/eau

11.5 °C (52.7 °F) Pensky-Martens coupelle fermée Point d'éclair

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité supérieure (%)

Pas disponible.

Tension de vapeur Pas disponible. Densité de vapeur Pas disponible. Densité relative Pas disponible. Solubilité Pas disponible. **Température** Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition

Pas disponible. Pas disponible.

Autres informations

Viscosité

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. Réactivité

Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas

mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

Agents comburants forts.

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

#31055 Page: 5 of 11

Date de publication 23-Juillet-2019

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut

provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un

gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires.

i oxicite aigue	Effets flarcotiques. Peut liffier les voies respiratoires.	
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-	0)	
Aiguë		
<i>Autre</i> DL50	souris	3.9 g/kg, HSDB
5200	counc	1.5 g/kg, HSDB
Cutané		1.5 g/kg, 11000
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, ECHA
Inhalation	·	3 3
CL50	Rat	> 31 mg/l/4h, Thermo Fisher
		14100 ppm, TCI America
		10000 ppm, ECHA
Orale		
DL50	Lapin	3046 mg/kg, CCOHS
		3.6 g/kg, HSDB
	Rat	3500 mg/kg, CCOHS
		2733 mg/kg, Sigma Aldrich
		3.5 g/kg, HSDB
Éthanol (CAS 64-17-5)		
Aiguë		
Cutané	1	45000 // OIDO : //
DL50	Lapin	> 15800 mg/kg, SIDS initial assessment report
Inhalation		·
CL50	chat	85.4 mg/L, 4.5 heures, ECHA
		43.7 mg/L, 6 heures, ECHA
	Rat	> 115.9 mg/L, 4 heures, ECHA
		31623 ppm, 4 heures, HMIRA
		20000 ppm, 10 heures, HSDB
		51.3 mg/L, 6 heures, ECHA
	souris	> 60000 ppm, 60 minutes, ECHA
		79.4 mg/L, 134 minutes, ECHA
Orale		
DL50	chien	5.5 g/kg, HSDB
	cobaye	5600 mg/kg, HSDB
	Cochon	> 5000 mg/kg, ECHA
	Rat	1187 - 2769 mg/kg, ECHA
		12400 mg/kg, ECHA

#31055 Page: 6 of 11 Date de publication 23-Juillet-2019

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves 10470 mg/kg, ECHA 7800 ml/kg, ECHA Singe 6000 mg/kg, ECHA souris 10500 ml/kg, ECHA

Corrosion cutanée/irritation

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

3450 mg/kg, SAX

Date de publication 23-Juillet-2019

cutanée

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un ædème Pas disponible.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Valeur de l'opacité de la

cornée

Pas disponible. Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Valeur des rougeurs de la

conjonctive

Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Pas disponible. Jours de récupération

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

L'éthanol n'est pas considéré comme un composant cancérigènes pour ce produit. Le produit Cancérogénicité

n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Pas disponible. Tératogénicité

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence et des vertiges.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

Non classé.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves 2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

IC50 Algues

1000 mg/L, 72 heures Algues Crustacés CE₅₀ Daphnia 933 mg/L, 48 heures

Aquatique

6130 - 6700 mg/L, 96 heures Poisson CL50 Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)

Éthanol (CAS 64-17-5)

Crustacés CE50 Daphnia 11744.5 mg/L, 48 heures

Aquatique

CE50 Crustacés Puce d'eau (daphnia magna) 7.7 - 11.2 mg/L, 48 heures Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

CL50 > 100 mg/L, 96 heures Poisson Vairon à grosse tête (Pimephales

promelas)

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Mobilité dans le sol

Mobilité générale

Aucune donnée disponible.

Pas disponible. Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1987 Appellation réglementaire Alcools, n.s.a.

adéquate

Nom technique Éthanol Classe de danger 3 Groupe d'emballage Ш

172, IB2, T7, TP1, TP8, TP28 Dispositions particulières Exceptions liées au <1L - Quantité limitée

conditionnement

Conditionnement autrement 202

qu'en vrac

Conditionnement en vrac 242

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1987

Appellation réglementaire

ALCOOLS, N.S.A.

16. 150

adéquate

Éthanol Nom technique Classe de danger 3 Groupe d'emballage Ш

Dispositions particulières Exceptions liées au

<1L - Quantité limitée

conditionnement



TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

Éthanol (CAS 64-17-5) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions

Réglementations Fédérales

des Etats-Unis

Sans objet

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR

1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réalementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Inscrit.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Danger immédiat - Oui

Risque différé - Non Danger d'incendie - Oui Danger lié à la pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Voir ci-dessous

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0) Inscrit. Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Éthanol (CAS 64-17-5)

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0) Inscrit. Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0) Inscrit. Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey - Substance : Matière répertoriée

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Éthanol (CAS 64-17-5)

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0) Inscrit. Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

2-Propanol. 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

2-Propanol, 2-méthyl- (CAS 75-65-0)

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

L'éthanol n'est pas considéré comme un composant prop 65 pour ce produit. Le produit n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.

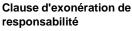
Inventaires

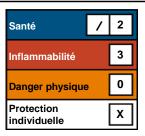
Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)Oui

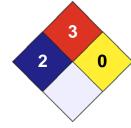
*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations









Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

#31055

23-Juillet-2019 Date de publication

Version n°

Date en vigueur 23-Juillet-2019

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021 Préparée par

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. **Autres informations**

#31055 Page: 11 of 11 Date de publication 23-Juillet-2019